

DOSSIER INVITATION



Coupe de la LOIRE RIORGES 23 SEPTEMBRE 2018

<http://www.ubr42.fr/>





BIENVENUE A TOUS :

L'Union BMX du Roannais et la ville de Riorges, sont heureuses de vous accueillir pour la 5^{ème} manche de la Coupe de la Loire 2018 et vous souhaite de passer une excellente journée sportive.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site : www.ubr42.fr

Les emplacements du public permettent d'avoir une vue d'ensemble de la piste depuis la grille de départ jusqu'à la ligne d'arrivée.

LES HORAIRES :

Samedi 22 septembre :

La piste sera fermée toute la journée du samedi 22 septembre. Les pilotes **n'auront pas la possibilité de rouler.**

Dimanche 23 septembre :

Horaires	
9h00 - 10h00	Essais libre toutes catégories
10h00 – 10h50	Essais avec grille
11h00	1 ^{ère} et 2 ^{ème} manches
	Pause à l'issue des 2 manches
14h00	3 ^{ème} manche et phases finales
~17h00	Remise des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits.



ENGAGEMENTS :

Pour les pilotes du Comité de la Loire :

- ↔ Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser 8,00 € par pilote
- ↔ Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser 12,00 € par pilote

Pour les pilotes hors Comité de la Loire :

- ↔ Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser 12,00 € par pilote
- ↔ Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser 20,00 € par pilote

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation ou à demander au club par ubr.contacts@gmail.com. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.
- Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat pour le mercredi 23h précédent la course dernière limite. La date de réception du mail faisant foi.
- Responsable secrétariat :

Nathalie Morawiec

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

ainsi qu'une copie à : ubr.contacts@gmail.com

- Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.
- Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.
- **3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club. (Stagiaire non compris)**
- Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course.
- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.
- Un contrôle des licences sera effectué le jour de la compétition.



- La coupe de la Loire relève du règlement national FFC 2018 :
Tous les pilotes licenciés peuvent participer ainsi que ceux présentant une licence à la journée avec certificat médical.
- Tous les pilotes licenciés à la FFC peuvent participer ainsi que ceux présentant une licence à la journée avec certificat médical.
- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.
- Un contrôle des licences sera effectué. Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.
- Chaque pilote devra porter le maillot du club.
- Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.
- Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :
 1. il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
 2. un certificat médical ou attestation des secouristes.
- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.
- Les filles qui le désirent pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de coupe de la Loire 2018.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.
- Un minimum de 4 engagements sur les manches de la coupe de la Loire et du championnat est requis pour prétendre à la qualification aux courses AURA 2019.
- Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée d'une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.
- « Novice » s'entend pour un pilote ayant moins de 2 années de licence.
- Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.
- Ce choix est définitif pour les 6 manches de la Coupe de la Loire 2018.
- Pour le classement départemental final les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.
- Les cruisers filles rouleront ensemble si elles sont au moins quatre, sinon elles seront regroupées avec les cruisers loisirs



EMARGEMENT :

- Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de la course. Il vérifiera lors de l'émargement la catégorie dans laquelle il est engagé.
- L'émargement aura lieu sous le barnum de l'accueil jusqu'à 9h45.

CATEGORIES :

Année	20 pouces		Cruiser	
	Garçon		Fille	
2012 et + 6 ans et moins	Prélicencié		Prélicenciée	
2010/2011 7 / 8 ans	Poussin	Poussin	Poussine	
2008/2009 9 / 10 ans	Pupille	Pupille novice	Pupille	
2006/2007 11 / 12 ans	Benjamin	Benjamin novice	Benjamine	
2004/2005 13 / 14 ans	Minime	Minime novice	Minime	CRUISER Cruiser Loisir
2002/2003 15 / 16 ans	Cadet	Cadet novice	Cadette	
2000/2001 17 / 18 ans	Junior			
1995/2000 19 / 24 ans	HOMME 19 / 24		Femme 17 Ans et plus	
1989/1993 25 / 29 ans	HOMME 25 ET PLUS			
1979/1988 30 / 39 ans				
1978 et moins 40 ans et plus				



RECOMPENSES :

- Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.
- La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.
- TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon, maillot du club, chaussures ou baskets, pas de tong).
- La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (cf. § 6-sanctions et appel – 6.9.005)

SECOURISTES :

- Une équipe de secouristes sera présente de 08h00 à 18h00.

PARKING :

Un parking est à votre disposition à proximité de directe de la piste.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner.

BUVETTE – RESTAURATION :

Une buvette et un service de restauration assurés par nos bénévoles seront à votre disposition :

- ⇒ **Dimanche** buvette et restauration toute la journée.



POUR SE LOGER :



Hôtel Ibis budget Roanne
(à 5 min de la piste)
Adresse : 60 Rue de Matel
42300 Roanne
(+33) 4 77 72 46 64



Hôtel Ibis Le Coteau
(à 5 min de la piste)
53 boulevard Charles De Gaulle
42120 LE COTEAU
(+33) 4 77 68 36 22



Hôtel Ibis Style Roanne
(à 10min de la piste)
46 Cours de la République
42300 ROANNE
(+33) 4 77 71 79 69

CAMPING CAR :

Une zone d'accueil pour les camping-cars est prévue rue du Château d'eau. Il n'y aura ni eau ni électricité ni zone de vidange.

PARKING :

Situé rue Joseph Gallieni, le parking est gratuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner.

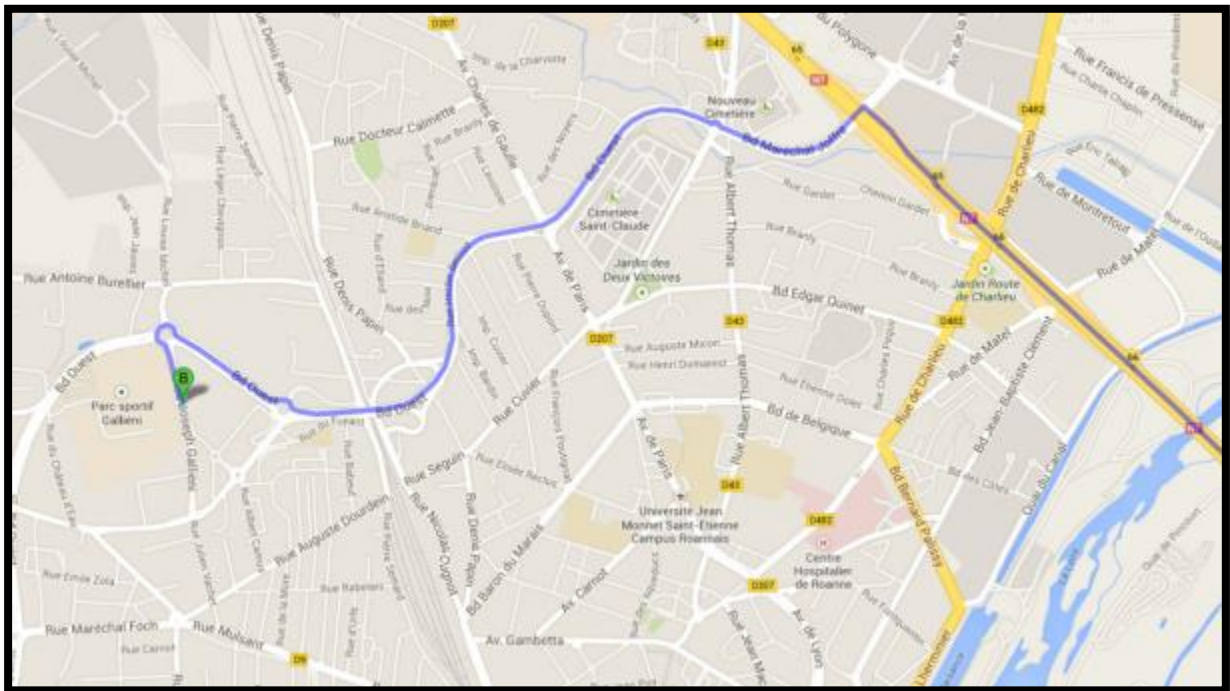
ACCES :

La piste est située à l'ouest de Roanne. Le parking se trouve rue Joseph Gallieni à Riorges.

Coordonnées GPS de la piste : +46° 2' 47.07", +4° 2' 54.50"

Depuis Lyon prendre la N7 puis sur la rocade à l'entrée de Roanne prendre la sortie 65 puis le Boulevard Ouest. Suivre le fléchage « Trophée d'automne »

Depuis Clermont Ferrand / Saint Etienne prendre l'autoroute A72 sortie Balbigny ensuite sur la rocade à l'entrée de Roanne prendre la sortie 65 puis le Boulevard Ouest. Suivre le fléchage « Trophée d'automne »



CONTACT :

Raphaël CHARTOIRE responsable de l'organisation r.chartoire@free.fr